

Le Mot du Président

Xavier Melki

Adjoint au Maire de Franconville

Le bilan de l'exercice 2011 sur l'exécution du service de chaleur a été présenté le 24 octobre dernier devant la Commission Consultative des Services Publics Locaux, composée de membres élus du SICSEF et de représentants de l'association Hélios.

Dans ce numéro, nous vous proposons de prendre connaissance des chiffres clés de l'année : vos consommations, les tarifs de vente de chaleur...

L'année 2011 a été marquée d'une part par une rigueur climatique très douce, et d'autre part par l'entrée en vigueur de la nouvelle délégation, prise en charge par SEFIR, filiale du Groupe Cofely - GDF Suez, à compter du 1er juillet. Cette nouvelle délégation a eu un impact considérable sur les conditions de service, par une réduction du tarif de vente de chaleur de 23% et la baisse de la puissance souscrite globale du réseau de près de 20%.

Ainsi, elle répond à la volonté du SICSEF consistant à optimiser les conditions du service public pour les usagers. Je vous invite à prendre connaissance de ces chiffres présentés dans le présent numéro de Zenergie.

Pour conclure, en cette fin d'année 2012, les membres du SICSEF se joignent à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



LA SENSIBILISATION DES ECOLES

Le 29 septembre dernier, vous avez été nombreux à nous rejoindre sur le site de la chaufferie des Logis Verts pour participer à la journée porte ouverte organisée par le SICSEF et SEFIR. Autour de la visite des installations de production de chaleur et d'animations ludiques sur le thème plus large de l'énergie, l'objectif était de vous sensibiliser sur le fonctionnement et les enjeux de votre réseau de chaleur.

A l'occasion de cet événement, le SICSEF, en coopération avec SEFIR, a consacré la journée du vendredi 28 septembre, à l'accueil des classes de CM1 des écoles alimentées par le réseau de chaleur.

Les enfants sont les utilisateurs de demain. Il est important de leur donner aujourd'hui les moyens d'appréhender l'avenir.

La visite des installations leur a permis de découvrir d'où provenait la chaleur qui alimente leurs écoles et bien souvent leurs logements.

Denis Masliah, animateur de Pédagogie Concept, était présent avec son équipe pour animer la journée et sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques actuels. Le jeu conférence amenait les enfants à tester leurs connaissances et à se poser des questions sur les différentes ressources énergétiques, leur utilisation et l'impact de leur exploitation sur notre environnement. Le jeu des éco-mimes leur a apporté de nombreuses idées d'écogestes à reproduire à l'école comme à la maison.

Leur participation et leur enthousiasme au cours de cette journée, leur a permis de repartir avec de nouvelles connaissances et un diplôme du jeune éco-citoyen.

Suite au succès de cette édition, l'équipe du SICSEF vous donne rendez-vous pour l'année prochaine.



XAVIER HAQUIN

1^{ER} VICE-PRESIDENT
DU SICSEF

Xavier HAQUIN a rejoint l'équipe des membres du SICSEF en tant que 1^{er} vice-président le 26 novembre dernier.

Adjoint au Sénateur Maire d'Ermont, en charge de l'équipement, Xavier HAQUIN est également vice-président au sein de la Communauté d'Agglomération Val et Forêts. Il a été désigné le 15 novembre dernier par le Conseil Municipal d'Ermont pour représenter sa commune et les usagers Ermontois du réseau de chaleur du SICSEF.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue.



BILAN 2011 POUR VOTR

Les chiffres clés 2011

57 824 MWh consommés
39 568 kW souscrits
1 861 Degrés Jours Unifiés
23% de réduction tarifaire au 1er juillet

Depuis le 1er juillet 2011, le SICSEF délègue l'exécution du service à SEFIR, soit la production, la distribution et la facturation de la chaleur aux abonnés du réseau, conformément au contrat de délégation de service public signé le 18 avril 2011.

Comme le montrent les chiffres présentés ci-dessous, la nouvelle

délégation a constitué l'opportunité de réduire les tarifs de vente de chaleur de façon conséquente. D'autre part, SEFIR a procédé à l'ajustement des puissances souscrites pour chacun des abonnés, l'objectif étant d'appliquer une puissance au plus près des besoins des résidences. La puissance souscrite du réseau est passée de 49 119 kW à 39 568 kW au 1er octobre 2011.



Les consommations de chaleur

● La répartition des consommations sur l'année

La répartition des consommations mensuelles de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire depuis 2009 se présente ainsi :

● Analyse des consommations

En 2011, les consommations de chaleur baissent de 17% par rapport à 2010 et de 11% par rapport à 2009.

Sur les 57 824 MWh consommés, 41 211 MWh ont été utilisés pour le chauffage et 16 613 MWh, soit 166 347 m³ pour l'eau chaude sanitaire. L'ECS représente moins de 30% des consommations totales.

● Les indicateurs

1 - La rigueur climatique

La rigueur climatique, sur une période donnée, est caractérisée par le nombre de Degrés Jours Unifiés (DJU).

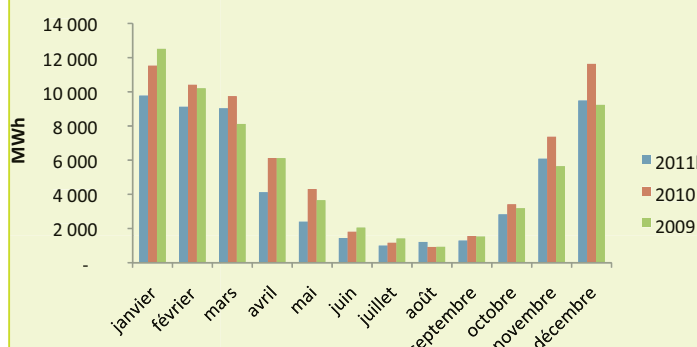
En 2011, le nombre de DJU s'élève à 1861 contre 2633 en 2010 et 2282 en 2009. Cet indicateur met en évidence un climat particulièrement doux en 2011, ce qui explique la chute des consommations.

2 - La maîtrise de l'utilisation de la chaleur

Le ratio entre la quantité de MWh consommé et le nombre de DJU nous renseigne sur les efforts réalisés par les usagers pour limiter leurs consommations de chaleur.

En 2011, ce ratio est de 22.1 MWh/DJU contre 19.8 MWh/DJU en 2010. Malgré une baisse avérée de ce ratio depuis 2007, on observe un léger relâchement de la part des usagers quant à la maîtrise de leurs consommations.

Consommations mensuelles de 2009 à 2011



LE RÉSEAU DE CHALEUR

L'entretien des installations

Responsable du bon fonctionnement des installations primaires (cf. encadré), SEFIR organise les opérations de maintenance et d'entretien sur ces installations. Dans ce cadre, au cours du second semestre 2011, SEFIR est intervenu dans vos sous-stations et des travaux de rénovation ont été réalisés sur

les cheminées de la chaufferie des Fossés Trepés et les chaudières de la chaufferie des Logis Verts.

Au cours de leurs interventions, les équipes prennent toutes les mesures nécessaires pour minimiser l'impact sur l'exécution du service.

Les installations primaires ?

Les installations primaires, dont SEFIR a la charge, comprennent les centrales de production, le réseau de distribution et les installations de livraison en sous-stations jusqu'à la sortie de l'échangeur. A partir de ce point, il s'agit des installations secondaires, dont l'entretien est à la charge de l'abonné.

Les tarifs de vente de chaleur

L'analyse de l'évolution des tarifs sur l'année civile 2011 met en évidence un impact fort de la nouvelle délégation de service public sur le tarif de vente de la chaleur.

● Structure tarifaire

Le tarif est constitué des deux termes tarifaires suivants :

- Le terme R1, proportionnel à vos consommations de chaleur est facturé en €/MWh. Il est soumis à une TVA de 19.6%. Dès lors de l'application du tarif bois-énergie, le terme R1 sera soumis à un taux de TVA réduit à 5.5%.
- Le terme R2, proportionnel à votre puissance souscrite est facturé en €/kW. Il est soumis à un taux de TVA de 5.5%.

● Evolution mensuelle du tarif en 2011

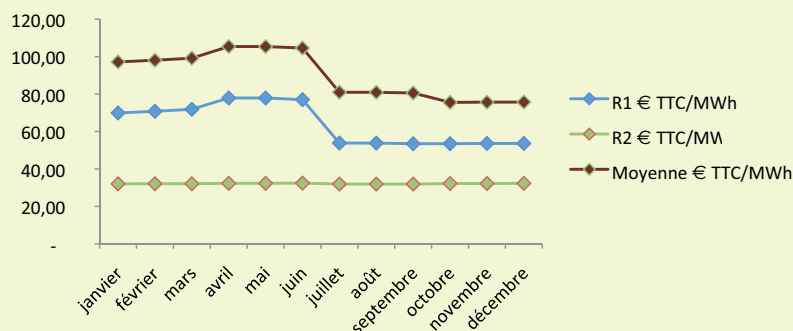
Le tarif R1 a subi des variations importantes au cours de l'exercice :

- Augmentation de 8.4% le 1er avril due à l'évolution du prix des énergies fossiles
- Réduction de 30% le 1er juillet due à l'application des tarifs de la nouvelle délégation et malgré une nouvelle hausse des tarifs de gaz de 8.9%.

Le terme R2 reste stable toute au long de l'année.

La moyenne des tarifs passe de 90.70 €HT/MWh au mois de juin à 70.73 €HT/MWh au mois de juillet, soit une réduction de 23%. Suite à l'ajustement des puissances souscrites au mois d'octobre, la moyenne du tarif diminue une seconde fois de 6%. Sur l'année, la moyenne tarifaire atteint 78.04 €HT/MWh, soit 89.86 €TTC/MWh.

Evolution mensuelle des termes tarifaires



Actualités Réseaux de chaleur



Les aides de l'ADEME aux réseaux de chaleur

Depuis 2009, l'ADEME a participé au financement de 250 km d'extension et de création de réseau au titre du fonds chaleur. Les critères d'éligibilité et le montant de subventions versées s'appuient sur le type d'énergie renouvelable alimentant le réseau et son taux de couverture, la longueur et le diamètre de canalisations à créer et enfin le niveau de prix de chaleur vendue aux usagers.

Une extension de réseau alimenté à moins de 50% par des énergies renouvelables, en liaison avec un nouvel investissement de production d'énergie renouvelable, est éligible au fonds chaleur.

L'interconnexion des chaufferies du SICSEF entre dans ce champ d'application. L'opération a donc fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ADEME et du Conseil Régional.

Ces subventions seront répercutées en intégralité sur le tarif de vente de chaleur.

LA REGULATION DES TARIFS DE GAZ

Le prix du gaz est réévalué trimestriellement par rapport au cours du pétrole et aux coûts d'acheminement et d'approvisionnement de GDF Suez. Son actualisation est soumise à une formule légale dont l'application est vérifiée et validée par la Commission de Régulation de l'Énergie. Entre 2008 et 2012, le prix du gaz a augmenté de plus de 30%.

En octobre 2011, l'ancien gouvernement a imposé à GDF Suez le gel des tarifs sur le gaz, protégeant ainsi le pouvoir d'achat des Français. Suivant ce même objectif, le nouveau gouvernement a limité la hausse du prix du gaz à 2% pour le troisième et quatrième trimestre 2012.

Or, par décision du Conseil d'Etat le 10 juillet 2012, le gel des tarifs imposé au mois d'octobre 2011 a été annulé. Le 29 novembre 2012, le Conseil d'Etat, saisi une nouvelle fois par les fournisseurs, suspend l'arrêté du 26 septembre 2012, limitant la hausse à 2% et enjoint le gouvernement de prendre un nouvel arrêté conforme à la formule tarifaire en vigueur.

Prenant acte de cette décision, le gouvernement a proposé différentes mesures, dont la renégociation par GDF Suez de ses contrats d'approvisionnement et la réforme de la formule tarifaire. Ainsi le gouvernement souhaite clarifier le mécanisme tarifaire et limiter les variations des tarifs de gaz.

Toutefois, il est avéré que la réduction de la facture énergétique pour les ménages sera assurée essentiellement par la maîtrise des consommations d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables. Ainsi, l'énergie vendue par votre réseau de chaleur sera bientôt presque entièrement déconnectée du prix de marché des énergies fossiles.



LES ECOGESTES

1/ Surveillez la température du logement : les températures optimales sont de 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres. N'oubliez pas que 1°C de moins réduit votre facture d'énergie de 7%.

2/ En cas d'absence, pensez qu'il n'est pas nécessaire de chauffer un appartement vide.

Point travaux

Interconnexions des chaufferies

Fossés Trempés / Fontaine Bertin : en cours - les travaux ont démarré le 10 septembre 2012 et seront achevés fin février 2013.

Fossés Trempés / Logis Verts : Les travaux seront réalisés au cours de l'été 2013.



******Vous retrouverez toutes les informations sur votre réseau de chauffage sur le site www.sicsef.com******



Journal du SICSEF - Syndicat intercommunal de chauffage
Sannois - Ermont - Franconville
BP 90043 Franconville Cedex
Tél. : 01 39 32 66 70

• **Directeur de la publication** : Xavier Melki
• **Comité de rédaction** : SICSEF
• **Rédaction** : Perrine Schinzel, Marilyne Tassot
• **Photographies** : Anthony Vivien
• **Conception - réalisation et impression** :
www.stip-imprimerie

